Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20261005-2026_09_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL
Séance du 28 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit septembre à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le-vingt-un septembre deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

BA Christophe
CADIN Laurent
DREZEN-LAURGEAU Marielle
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
GLATRE Brigitte
HUET Solvec
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEFFONDRÉ Isabelle
LEMPEREUR Stéphanie
OLIVIERO Nathalie
RAULT Thérèse
RAT Cédric
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine
VUILLAUME Quentin

Absent excusé : HAMELIN Jean-Paul (Donne pouvoir à RICHARD Michel).

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre de membres présents :** 18

Secrétaire de séance : Christophe BA

2026-09-04 : DÉSIGNATION D'UN ÉLU RÉFÉRENT POUR LA STRATÉGIE FAMILLES

5.3- DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS

Michel RICHARD, Maire, informe le Conseil municipal qu'il convient de désigner un élu référent dans le cadre de la Stratégie Familles.

Cette stratégie constitue un engagement collectif visant à améliorer et à développer les services destinés aux familles sur l'ensemble du territoire.

L'élu référent aura notamment pour missions de :

- relayer les informations entre la Commune et l'Agglomération ;
- identifier les besoins locaux et les transmettre à l'Agglomération ;
- participer aux différentes instances liées à la Stratégie Familles ;
- être l'interlocuteur privilégié de la Commune pour toute question relative à cette stratégie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de :

- désigner Nadège FRANÇAIS, en qualité d'élue référente de la commune pour la Stratégie Familles.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20261005-2026_09_04-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la transmission

en Préfecture le 5 octobre 2026
et de la publication le 5 octobre 2026
Le Maire, Michel RICHARD